CINQUIÈME COUPLET.

Ce malheureux accusa sa maîtresse
D'avoir péché avec son écuyer,
Le serviteur fit mourir par adresse,
Et la comtesse fut emprisonnée ;
Chose assurée
Est accouchée,
Dans la prison, d'un beau petit garçon.

SIXIÈME COUPLET.

Le temps fini de toutes ces grandes guerres,
Ce seigneur s'en revint dans son pays.
Golo s'en fut au-devant de son maître
Jusqu'à Strasbourg accomplir son désir ;
Ce téméraire
Lui fit accroire
Qu'un adultère sa femme avait commis.

SEPTIÈME COUPLET.

Etant troublé de chagrin dans son âme,
Il chargea Golo, ce tyran,
D'aller au plus tôt faire tuer sa femme
Et massacrer son petit innocent.
Ce méchant traître
Quitte son maître,
Va d'un grand cœur exercer sa fureur.

HUITIÈME COUPLET.

Ce bourreau, à Geneviève si tendre,
La dépouilla de ses habillements,
De vieux haillons la fit vêtir et prendre
Par deux valets fort rudes et très-puissants,
L'ont amenée,
Bien désolée,
Dans la forêt avec son cher enfant.

NEUVIÈME COUPLET.

Geneviève, approchant du supplice,
Dit à ses deux valets tout en pleurant :
Si vous voulez me rendre service,
Faites-moi mourir avec mon enfant ;
Et sans remise,
Je suis soumise
A votre volonté présentement.

DIXIÈME COUPLET.

La regardant, l'un dit : « Qu'allons-nous faire ?
Quoi ! un massacre ! je n'en ferai rien.
Nous perdrons notre bonne maîtresse,
Peut-être un jour nous fera-t-elle du bien.
Sauvez-vous, dame
Pleine de charmes,
Dans la forêt qu'on ne vous voie jamais. »

ONZIÈME COUPLET.

Celui qui a fait grâce à sa maîtresse
Dit : « Je sais comment tromper Golo.
La langue d'un chien nous faut par finesse,
Et la perdre à ce cruel bourreau ;
Ce traître infâme,
Dedans son âme,
Dira c'est celle de Geneviève au tombeau. »

DOUZIÈME COUPLET.

Au fond d'un bois, dedans une carrière,
Geneviève demeura pauvrement,
Etant sans pain, sans feu et sans lumière,
Ni compagnie que son très-cher enfant ;
Mais l'assistance,
Qui la sustente,
C'est le bon Dieu qui la garde en ce lieu.

TREIZIÈME COUPLET.

Elle fut visitée d'une pauvre biche,
Qui, tous les jours, allaitait son enfant ;
Tous les oiseaux chantent et la réjouissent,
L'accoutumant à leur aimable chant ;
Les bêtes farouches
Près d'elle se couchent,
La divertissent elle et son cher enfant.

QUATORZIÈME COUPLET.

Voilà son mari qui est en grande peine,
Dans son château consolé par Golo,
Ce n'est que jeux et festins qu'on lui mène ;
Mais tous ces plaisirs sont mal à propos,
Car dans son âme,
Sa chère dame
Pleure sans fin avec un grand chagrin.

QUINZIÈME COUPLET.

Jésus-Christ a découvert l'innocence
De Geneviève par sa grande bonté ;
Chassant dans la forêt en diligence,
Le comte des chasseurs s'est écarté,
Après la biche
Qui est nourrice
De son enfant qu'elle allaitait souvent.

SEIZIÈME COUPLET.

La pauvre biche s'enfuit au plus vite
Dedans la grotte auprès de l'innocent ;
Le comte aussitôt faisant sa poursuite,
Pour la tirer de ce lieu promptement,
Vit la figure
D'une créature
Qui était nue auprès de son enfant.

DIX-SEPTIÈME COUPLET.

Apercevant dedans ce lieu obscur
Une femme couverte de cheveux,
Lui demanda : « Qui êtes-vous, créature ?
Que faites-vous dans ce lieu ténébreux ?
Ma chère amie,
Je vous en prie,
Dites-moi donc, s'il vous plaît, votre nom. »

DIX-HUITIÈME COUPLET.

« Geneviève est mon nom d'assurance,
Née du Brabant où sont tous mes parents ;
Un grand seigneur m'épousa sans doutance,
Dans son pays m'emmena promptement ;
Je suis contesse
De grande noblesse ;
Mais mon mari fait de moi grand mépris.

DIX-NEUVIÈME COUPLET.

Il m'a laissée, étant d'un mois enceinte,
Entre les mains d'un méchant intendant,
Qui a voulu me séduire par contrainte,
Et me faire mourir semblablement ;
De rage félonne,
Dit à deux hommes,
De me tuer, moi et mon cher enfant. »

VINGTIÈME COUPLET.

Le comte ému, reconnaissant sa femme
Dedans ce lieu, la regarde en pleurant :
« Quoi ! est-ce vous, Geneviève, chère dame !
Que je pleure il y a longtemps !
Mon Dieu ! quelle grâce,
Dans cette place,
De rencontrer ma chère bien-aimée. »

VINGT ET UNIÈME COUPLET.

Ah ! que de joie ! au son de la trompette,
Voici venir la chasse et les chasseurs,
Qui reconnurent le comte, je proteste,
A ses côtés sa femme aussi son cœur :
La femme, la biche,
Les chiens chérissent,
Les serviteurs rendront grâce au Seigneur.

VINGT-DEUXIÈME COUPLET.

Tous les oiseaux et les bêtes sauvages
Regrettent Geneviève par leur chant,
Pleurent et gémissent par leur doux ramage
En chantant tous d'un ton fort languissant,
Pleurant la perte
Et la retraite
De Geneviève et de son cher enfant.

VINGT-TROISIÈME COUPLET.

Ce bon seigneur, pour punir l'insolence
Et la perfidie du traître Golo,
Le fit juger, par très-juste sentence,
D'être écorché vif par un bourreau ;
A la voirie,
L'on certifie
Que son corps y fut jeté par morceaux.

VINGT-QUATRIÈME COUPLET.

Fort peu de temps notre illustre princesse
Resta vivante avec son mari,
Malgré les chères et les tendres caresses,
Elle ne pouvait oublier Jésus-Christ ;
Dans sa chère âme,
Remplie de flamme,
Elle priait Dieu tant le jour que la nuit.

VINGT-CINQUIÈME COUPLET.

Elle ne pouvait manger que des racines,
Dont elle n'était nourrie dedans le bois ;
Ce qui fait que son mari se chagrine,
Offrant toujours des vœux au Roi des rois ;
Qu'il s'intéresse
A sa princesse
Qui suivait si sincèrement ses lois.

VINGT-SIXIÈME COUPLET.

« Puissant seigneur, par amour, je vous prie,
Et puisqu'aujourd'hui il faut nous quitter,
Que mon cher fils, ma douce compagnie,
Tienne toujours place à votre côté :
Que la souffrance
Mais l'assistance,
Fasse preuve de ma fidélité. »

VINGT-SEPTIÈME COUPLET.

Geneviève à ce moment rendit l'âme
Au Roi des rois, notre Dieu tout-puissant ;
Benoni, de son cher père Jacob Rine,
Poussait des cris retentissants et languissants,
Se jetant par terre
Lui et son père,
Se lamentant, pleurant amèrement.

VINGT-HUITIÈME COUPLET.

Du ciel alors sortit une lumière,
Comme un rayon d'un soleil tout nouveau,
Dont la clarté dura la nuit entière,
Rien n'a paru au monde de plus beau.
Les pauvres et riches,
Jusqu'à la biche,
Tout suit Geneviève au tombeau.

VINGT-NEUVIÈME COUPLET.

Pour conserver à jamais l'innocence
De Geneviève accusée par Golo,
La pauvre biche veut, par ses souffrances,
Le prouver par un miracle nouveau,
Puisqu'elle est morte,
Quoi qu'on lui porte,
Sans boire ni manger sur le tombeau.

Geneviève de Brabant, drame romantique de Tieck (1799), que les Allemands considèrent comme le chef-d'œuvre de l'auteur. Tieck ne suit pas toujours la tradition populaire ; ainsi, chez lui, l'action se passe quelque temps avant l'Allemagne. Il n'a pas davantage respecté la légende pour le personnage de Golo. Dans le drame allemand, Golo n'est point un monstre, mais un jeune et beau chevalier, un bâtard de grande maison, que le comte de Sixfried (le Syffrid de la légende) aime comme son fils, et qui se trouve, plus tard, être le fils d'un de ses plus vieux amis ; Golo lutte d'abord contre sa passion, et n'arrive au crime que par une suite de gradations habilement ménagées. Geneviève elle-même, quoique chaste et pure, n'est pas sans éprouver une légère atteinte qu'on entrevoit à travers le récit timide et doux de ses rêves, qu'elle fait à Gertrude ; mais aussitôt que la passion de Golo s'est déclarée dans toute sa violence, l'honnête et noble femme du comte palatin se dévoile dans toute sa fierté. On sait le reste : l'odieuse calomnie dirigée par Golo contre Geneviève, la crédulité de Sixfried, l'ordre d'immoler la femme et l'enfant, les deux assassins désarmés par l'aspect des victimes, la vie de Geneviève au milieu des bois, son innocence reconnue, la punition de Golo et la mort de Geneviève. Pour la fin du drame Tieck a suivi la tradition de point en point, en exploitant toutes les ressources qu'elle offrait à sa muse. La vie de Geneviève au milieu d'une forêt sauvage lui a fourni surtout des effets de poésie puisés dans un sentiment profond de la nature allemande. « Les Allemands, dit Menzel, dans son *Histoire de la littérature*, sont les vrais enfants des forêts. » Voilà bientôt deux mille ans que la poésie allemande chevauche sur une blanche hacquenée à travers les bois, parée des fleurs des bois, éveillant l'écho des bois et respirant le parfum des bois. Chez Tieck, les forêts nous éblouissent d'abord par les vives couleurs de leur beauté sauvage ; nous pénétrons dans leur sein, et bientôt le sentiment de leur profondeur mystérieuse nous envahit ; les branches des bois se choquent avec des bruissements étranges ; les feux follets brillent dans l'ombre, annonçant la présence des esprits. Tieck voit toujours la nature peuplée de ses habitants silencieux, les elfes, ces esprits des éléments, aussi vieux que l'histoire de notre peuple et qui en sont inséparables. Il est inutile d'ajouter que Tieck ne destinait nullement ses œuvres dramatiques à la représentation. Ce sont des poèmes dramatisés, plutôt que des pièces de théâtre. Henri Heine, un admirateur pourtant de Tieck, a franchement déclaré qu'il préférait, la légende dans sa vieille forme simple et naïve. « Quelque belle, dit-il, que soit la *Geneviève* de Tieck, j'aime mieux le livre populaire, mal imprimé à Cologne sur le Rhin, avec de mauvaises gravures en bois, où l'on a représenté d'une façon touchante la pauvre princesse palatine toute nue, chastement couverte de ses longs cheveux, et faisant allaiter son enfant par une biche compatissante. »

GENEVIÈVES (COMTÉ et DUCHÉ DE). Ce petit pays, qui avait Annecy pour capitale, était une annexe des domaines des comtes de Genève. Il fut transmis, en même temps que le comté de Genève, par héritage, à la maison de Villars, au commencement du XVe siècle, et cédé également, avec ledit comté, à la maison de Savoie, par Othon de Villars, en 1410. Philippe de Savoie, surnommé *Sans Terre*, le donna en apanage à son second fils, Philippe. Il fut érigé en duché en 1564. Conquis par les Français, sous la première République, il fut compris dans le département du Léman. Il a été restitué à la maison de Savoie en 1815, et fait de nouveau partie de la France depuis 1859.

GENEVOIS (Louis-Benoît), conventionnel, né à La Mure (Isère) vers 1760, mort en 1824. Avocat au parlement de Grenoble, il se prononça chaleureusement en faveur de la Révolution, fut nommé officier municipal, puis président du tribunal du district, enfin député de l'Isère à la Convention. Il vota la mort du roi sans appel ni sursis, mais se confondit dès lors parmi les muets de la Plaine. Après le 9 thermidor seulement, il donna signe de vie, mais pour se jeter avec fureur dans le camp de la réaction. Envoyé en mission dans la Meurthe et la Moselle, il persécuta les patriotes, que l'on confondit alors sous l'appellation de *terroristes*. Le 3 juin 1795, il fut nommé membre du comité de Sûreté générale, et, le 16 juillet suivant, il présenta, au nom de ce comité, le plan d'établissement d'une commission de police extraordinaire destinée à prononcer sur les délits imputés aux citoyens détenus pour faits révolutionnaires. Il fit partie des conventionnels qui entrèrent au conseil des Cinq-Cents lors de la mise en vigueur de la constitution de l'an III, en sortit en mai 1798, fut nommé, par le Directoire, juge suppléant au tribunal de Grenoble, et, par les consuls, juge au tribunal de cassation (1800). A la Restauration, il fut banni comme régicide et alla achever ses jours à Genève. On a de lui quelques écrits, des discours, des rapports, etc.

GENEVOISE s. f. (je-ne-voi-ze — rad. *Genève*). Monnaie d'argent de l'ancienne république de Genève, appelée aussi GROS ÉCU.

— **Encycl.** La *genevoise* était du poids d'une once (30gr,654), au titre de 10 deniers 12 grains (875 millièmes) ; elle avait cours pour 2 livres 15 sous ou 12 florins 3 sous (5 fr. 95). Ces pièces avaient pour empreinte une Gloire avec la devise : POST TENEBRAS LUX (*après les ténèbres la lumière*), et, au revers, l'écu aux armes de Genève (parti : au premier, une demi-aigle, éployée et couronnée ; au deuxième, une clef en pal), entre deux palmes avec la légende : RESPUBLICA GENEVENSIS. Il y en a qui portent aussi la légende française : RÉPUBLIQUE DE GENÈVE. D'autres *genevoises*, du même poids et du même titre que les précédentes, avaient pour empreinte une tête de femme couronnée de tours, représentant la ville de Genève, avec la légende circulaire : RÉPUBLIQUE DE GENÈVE, et, à l'exergue : ÉGALITÉ, LIBERTÉ, INDÉPENDANCE ; au revers l'inscription : PRIX DU TRAVAIL, suivie du millésime, entre deux rameaux de chêne. Les haillons de la presqu'île scandinave, la veille et le jour de leurs fêtes de famille, ornent l'intérieur de leurs habitations de branches de *genévrier* des Barbades, espèce très-voisine. Nous citerons enfin le *genévrier* drupacé, qui croît en Syrie, au pied du mont Taurus, et dont les fruits très-gros, pulpeux, doux et aromatiques, entrent dans l'alimentation. La plupart des *genévriers* sont employés dans la médecine vétérinaire.

GENÉVRIÈRE s. f. (je-né-vri-è-re — rad. *genévrier*). Agric. Sol ou croissent des genévriers.

GENEYS (Matthieu DES), général piémontais, né à Chaumont, près de Suse, en 1763, mort en 1831. Il combattit contre les Français dans le comté de Nice, en 1794, se démit de son grade de capitaine lors de l'occupation du Piémont par ces derniers en 1798, entra alors dans l'administration des hospices, puis remplit les fonctions de conseiller de préfecture à Turin. Après la restauration de la maison de Savoie, Geneys reprit du service avec le grade de lieutenant-colonel, fut mis, en 1817, à la tête de l'intendance générale de la guerre, reçut, en 1821, le portefeuille de la guerre, qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie, et fut nommé lieutenant-général. C'est à lui qu'on doit l'organisation d'un Hôtel des invalides à Asti.

GENGA (Jérôme), peintre et architecte italien, né à Urbin vers 1476, mort dans la même ville en 1551. A quinze ans, dit Vasari, Genga était à l'école de Lucas Signorelli, qui avait remarqué ses rares dispositions pour la peinture et qui lui confiait le soin de peindre les accessoires de ses tableaux. Après deux ou trois ans de séjour dans cet atelier, Genga eut le bonheur de se faire admettre chez le grand Pérugin. Raphaël y était déjà. Les deux jeunes gens, à peu près du même âge, devinrent amis intimes. Sans avoir la compréhension aussi vaste que celle de son camarade, Jérôme était, d'autre part, doué plus brillamment. Né coloriste, il fut le précurseur des Titien et des Corrége. En quittant le Pérugin et Raphaël, il alla passer quelque temps à Florence, où ses débuts furent accueillis avec admiration. Ces premiers succès attirèrent

pice du mont Genèvre, malgré les vicissitudes nombreuses qu'il a essuyées, n'a pas cessé de rendre de très-grands services aux pauvres de la contrée et surtout aux nombreux voyageurs qui traversent cette partie des Alpes. Le directeur de l'établissement hant est tenu de recevoir tous les voyageurs sans exception et de leur fournir gratuitement, aussi longtemps qu'il est nécessaire et selon leurs besoins et leur condition, la nourriture, le feu et la lumière ; en temps d'orage et de tourmente, il doit faire sonner la cloche à des intervalles rapprochés et envoyer les gens de service à la recherche des voyageurs en danger. De 1841 à 1846, sans compter les Français qui se sont rendus aux foires du Piémont et les Piémontais qui sont allés aux foires du département des Hautes-Alpes, 73,000 voyageurs en moyenne ont, chaque année, franchi le col, soit 200 par jour, et le nombre de ceux qui se sont arrêtés ou ont couché à l'hospice est de 3,835. En 1849, 4,500 voyageurs entrèrent dans la maison. Le gouvernement accorde à l'hospice une subvention de 6,000 francs par an. L'édifice est fort simple. Le seul ornement extérieur est l'inscription suivante :

VIDEANT PAUPERES ET LÆTENTUR.

GENÉVRETTE s. f. (je-né-vre-te — rad. *genévrier*). Econ. dom. Boisson fabriquée avec des fruits sauvages, et aromatisée avec du genièvre.

GENÉVRIER s. m. (je-né-vrié — rad. *genièvre*). Bot. Genre d'arbres et d'arbrisseaux, de la famille des conifères, tribu des cupressinées : *Le* GENÉVRIER *de Virginie a de grands rapports avec la sabine.* (C. d'Orbigny.) *On cultive le grand* GENÉVRIER *dans les pays chauds.* (V. de Bonnet.)

— **Encycl.** Les *genévriers* sont des arbres ou des arbrisseaux, à rameaux dressés ou pendants, portant des feuilles tantôt lancéolées linéaires, tantôt très-petites et réduites à des écailles imbriquées. Les fleurs sont dioïques ; les mâles réunies en chatons ovoïdes ; les femelles groupées en petit cône arrondi à l'aisselle de bractées écailleuses. Le fruit est un petit cône ou strobile globuleux, charnu, en forme de baie. Ce genre comprend une trentaine d'espèces, répandues surtout dans les régions tempérées de l'ancien continent, plus rares dans l'Amérique du Nord.

La plus connue est le *genévrier* commun ; c'est un petit arbre qui peut atteindre 6 à 8 mètres de hauteur ; mais, le plus souvent, il reste en buissons qui ne dépassent pas la hauteur de 1 mètre ; son fruit, bleuâtre, globuleux, est connu sous le nom de *baies de genièvre*. C'est de tous les conifères celui qui s'avance le plus vers le nord. Il croît sur les collines, dans les lieux secs et arides, incultes et pierreux. On le rencontre plus souvent dans les mauvaises terres que dans les bonnes. C'est sur la pente des collines calcaires, exposées au nord, qu'il paraît surtout se plaire et qu'il se multiplie en plus grande abondance. Il y a avantage à le propager dans les garennes à gibier. On peut en faire de très-bonnes haies défensives, qui forment un rideau de verdure très-épais ; enfin, il peut servir à former sur le devant des massifs et à la lisière des bois, dans les paysages. Les habitants de la presqu'île scandinave, la veille et le jour de leurs fêtes de famille, ornent l'intérieur de leurs habitations de branches de *genévrier* des Barbades, espèce très-voisine. Nous citerons enfin le *genévrier* drupacé, qui croît en Syrie, au pied du mont Taurus, et dont les fruits très-gros, pulpeux, doux et aromatiques, entrent dans l'alimentation. La plupart des *genévriers* sont employés dans la médecine vétérinaire.

GENÉVRIÈRE s. f. (je-né-vri-è-re — rad. *genévrier*). Agric. Sol ou croissent des genévriers.

GENEYS (Matthieu DES), général piémontais, né à Chaumont, près de Suse, en 1763, mort en 1831. Il combattit contre les Français dans le comté de Nice, en 1794, se démit de son grade de capitaine lors de l'occupation du Piémont par ces derniers en 1798, entra alors dans l'administration des hospices, puis remplit les fonctions de conseiller de préfecture à Turin. Après la restauration de la maison de Savoie, Geneys reprit du service avec le grade de lieutenant-colonel, fut mis, en 1817, à la tête de l'intendance générale de la guerre, reçut, en 1821, le portefeuille de la guerre, qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie, et fut nommé lieutenant-général. C'est à lui qu'on doit l'organisation d'un Hôtel des invalides à Asti.

GENGA (Jérôme), peintre et architecte italien, né à Urbin vers 1476, mort dans la même ville en 1551. A quinze ans, dit Vasari, Genga était à l'école de Lucas Signorelli, qui avait remarqué ses rares dispositions pour la peinture et qui lui confiait le soin de peindre les accessoires de ses tableaux. Après deux ou trois ans de séjour dans cet atelier, Genga eut le bonheur de se faire admettre chez le grand Pérugin. Raphaël y était déjà. Les deux jeunes gens, à peu près du même âge, devinrent amis intimes. Sans avoir la compréhension aussi vaste que celle de son camarade, Jérôme était, d'autre part, doué plus brillamment. Né coloriste, il fut le précurseur des Titien et des Corrége. En quittant le Pérugin et Raphaël, il alla passer quelque temps à Florence, où ses débuts furent accueillis avec admiration. Ces premiers succès attirèrent l'attention de Petrucci Pandolphe, qui lui commanda plusieurs tableaux, dont un, au moins, existe encore au musée de Florence. Quelque temps après, le duc d'Urbin le fit venir à sa cour et lui confia les décorations de son palais. Après avoir achevé ce travail, l'artiste se rendit à Rome, où il peignit une *Résurrection* pour l'église Sainte-Catherine de Sienne, puis revint à Urbin pour le mariage du jeune duc François. De là, il se rendit à Mantoue avec toute la cour. C'est durant son séjour dans cette dernière ville qu'il peignit pour l'église Saint-Augustin de Césène une *Annonciation de la Vierge*, qui était au musée il y a quelques années. C'est encore à cette même époque qu'il exécuta, pour l'église Saint-François, à Forli, une *Assomption de la Vierge* composée avec autant de science et de goût qu'en aurait mis Raphaël, et ayant, en outre, des qualités de ton, un parti pris de lumière que n'a jamais soupçonnés le rival de Michel-Ange. Comblé d'honneurs et de bienfaits par les princes d'Urbin, Genga passa les dernières années de sa vie à leur bâtir des palais splendides, entre autres celui de Monte-Pesaro. C'est encore à lui qu'on doit les fortifications de cette place. Lanzi ajoute que les restaurations du palais archiépiscopal de Mantoue doivent lui être attribuées, et qu'elles datent de cette époque.

La France possédait, après les victoires d'Italie, une ou deux peintures de ce maître, qui furent reprises en 1815.

Sans être considérable, l'œuvre de Genga se compose de plusieurs grandes pages religieuses qu'on trouve dans les églises de Florence, de Rome, de Mantoue, de Forli, de Césène, et de quelques morceaux qui figurent avec éclat dans les galeries particulières d'Italie.

GENGA (Barthélemi), architecte italien, fils du précédent, né à Césène en 1518, mort à Malte en 1558. Il reçut une éducation brillante à la cour d'Urbin et fut destiné à l'Eglise ; mais, comme il manifestait un grand désir d'être architecte, son père l'envoya étudier à Florence, où il fit un assez long séjour, le rapela près de lui au moment où il dirigeait les travaux de Loreto, puis l'envoya à Rome pour compléter son éducation artistique. Les progrès de Barthélemi avaient été sérieux et rapides ; aussi ses débuts furent-ils très-brillants. Le duc d'Urbin lui demanda de fortifier les places de la Lombardie qui lui appartenaient. Genga se montra, en cette occasion, ingénieur habile autant qu'architecte éminent. Le prince, en récompense de ses services, le nomma, dit Vasari, intendant général des bâtiments publics. De retour de Lombardie, Genga construisit l'église de Monte-l'Abbate et celle de Saint-Pierre de Mondovi. Vasari, de son temps, trouvait cette petite église charmante. Elle a été bien modifiée depuis, il est vrai ; mais ce qui en reste prouve hautement qu'il avait raison. Peu après avoir achevé ces divers travaux, l'architecte, déjà célèbre, fut appelé à Malte par le grand maître, qui voulait faire fortifier la côte. Genga s'y rendit, donna les plans de la Cité Valette et, peu de temps après son arrivée, mourut en quelques jours d'une pleurésie. (Vasari.)

La Bibliothèque du Vatican renferme les plans des édifices élevés par Genga et ceux de plusieurs monuments qui n'ont pas été exécutés. Cette collection donne une haute idée du talent de cet architecte.

GENGA (Bernardin), médecin italien, né dans le duché d'Urbin vers 1655, mort en 1734. Il alla se fixer à Rome, où il devint chirurgien de l'hôpital du Saint-Esprit et où il professa la chirurgie et l'anatomie. Un des premiers, Genga se prononça en faveur de la doctrine de la circulation du sang, dont il attribua la découverte à Sarpi. Ses ouvrages présentent quelques bonnes observations. Les principaux sont : *Anatomia chirurgica* (Rome, 1672, in-8°) ; *Anatomia per uso ed intelligenza del disegno* (Rome, 1691, in-fol., avec fig.), ouvrage qui, destiné aux peintres et aux sculpteurs, ne traite que des muscles superficiels.

GENGA (Annibal DELLA), pape. V. LÉON XII.

GENGELI s. m. (jain-je-li). Bot. Nom vulgaire de deux espèces de sésame.

GENGENBACH, ville du grand-duché de Bade, cercle du Rhin moyen, ch.-l. de bailliage, sur la Kinzig, à 10 kilom. d'Offenbourg ; 2,400 hab. Papeterie, tanneries, teinturerie. Commerce de vins. Cette ville fut prise, en 1632, par les Suédois, en 1688, par les Français, et fut donnée, en 1803, au grand-duché de Bade.

GENGENBACH (Pamphile), poète allemand du XVIe siècle. On manque de détails sur sa vie. On sait seulement qu'il était bourgeois de Bâle, et que, d'abord partisan déclaré de l'Autriche, il embrassa ensuite avec ardeur les idées et les intérêts de la Réformation, au service de laquelle il mit son talent satirique. Ce fut surtout de 1509 à 1522 qu'il acquit une célébrité universelle par ses travaux littéraires. Il écrivit des chants populaires, des poèmes historiques, des récits, des légendes et des comédies. On doit le regarder comme le poète dramatique le plus remarquable de l'Allemagne au XVIe siècle. Godeke a publié, en 1856, à Hanovre, le recueil complet de ses *Œuvres*, qui, pour la plupart, étaient devenues d'une extrême rareté.

GENGIS-KHAN, fameux conquérant tartare, né vers 1162, mort en 1227. Son père était chef d'une horde de la tribu des Yeka-Mongols et lui donna à sa naissance le nom de Temoutchin, en souvenir d'une victoire qu'il avait remportée. Orphelin à treize ans, dépouillé par des chefs rivaux, réduit même pendant quelque temps en esclavage, il consuma une partie de sa jeunesse dans les combats de hordes et de tribus, soumit quelques peuplades, s'allia d'abord avec le puissant Togroul, chef des Kéraïtes, le combattit ensuite, le dépouilla de ses Etats (1203), auxquels il joignit bientôt le territoire des Naïmans, et devint, par ses conquêtes successives, le maître de la plus grande partie de la Mongolie. En 1206, il convoqua une assemblée générale ou *courultaï* des chefs et des devins et se fit décerner, avec la souveraineté, qu'il avait déjà de fait, le titre nouveau de *Tchinguis-Khan* (khan très-puissant). Il étendit ensuite ses conquêtes vers le fleuve Jaune, le petit Altaï et le lac Saïtzen, sur les Hia, les Kirguises, les Ouïgours, s'affranchit de la vassalité que subissaient les peuples tartares à l'égard de la Chine, franchit la grande muraille, subjugua la Chine septentrionale, s'empara de la capitale de l'empire, Pékin (1214), de l'empire kharizmien, du Khoraçan, enfin d'une partie considérable des vastes Etats de l'Asie. En Europe, il soumit la partie méridionale de la Moscovie, les rives du Dniéper, les côtes de la mer d'Azow, la Crimée et le pays des Bulgares. Il mourut dans une nouvelle expédition en Chine. L'empire mongol, le plus vaste qui ait jamais été réuni sous la main d'un seul homme et qui s'étendait de la mer Noire à la mer de la Chine, fut divisé entre les fils du conquérant. Tchinguiz-Khan ou Gengis-Khan, suivant la forme vulgairement consacrée, appartient à la catégorie des conquérants dévastateurs. Les massacres et la dévastation formaient le fond de son système militaire. Les villes et les contrées qui lui résistaient étaient livrées à la destruction et à la mort ; les prisonniers étaient plongés dans des fondières d'eau bouillante ou coupés par morceaux, ou sciés en deux, ou écrasés. Ces atrocités ne diminuaient point sa grandeur aux yeux des peuples qui les subissaient, et il est resté jusqu'à nos jours l'un des héros légendaires de l'Asie. Une circonstance qui peint ces races, c'est que ni lui ni ses soldats ne se piquaient de cet héroïsme, de cette passion de la gloire et de cet enthousiasme religieux qui étaient, à cette époque, les principaux mobiles des guerriers musulmans et chrétiens. Ils combattaient pour tuer, pour dépouiller les vaincus et pour détruire. Gengis-Khan avait laissé des règlements militaires et un recueil de lois civiles (*Oloug Yasa*), qui sont aujourd'hui perdus.

GENGLIN s. m. (jan-glain). Ichthyol. Nom vulgaire d'un poisson qu'on appelle aussi MEUNIER.

GENGOUX-LE-ROYAL (SAINT-), bourg de France (Saône-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 46 kilom. de Mâcon ; pop. aggl., 1,629 hab. — pop. tot., 1,830 hab. Ce bourg eut beaucoup à souffrir des guerres du XVIe siècle, et, vers 1562, les protestants achevèrent sa ruine. Voie romaine. Tour servant de presbytère, et seul reste d'un château qui appartenait aux ducs de Bourgogne.

GENGUES, devins japonais qui habitent des huttes au sommet des montagnes. Ils se disent doués de la double vue, ce qui leur permet de découvrir ce qui est caché et de trouver ce qui a été perdu.

GÉNI adj. (jé-ni). Anat. *Apophyse génï*, Nom donné à quatre petits tubercules irréguliers que présente, sur la ligne médiane et à la partie inférieure, la face postérieure du maxillaire inférieur.

GÉNIATE s. m. (jé-ni-a-te — du gr. *geneiatès*, barbu). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentameres, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant trois espèces, qui habitent l'Amérique.

GÉNICOURT-SUR-MEUSE, village et comm. de France (Meuse), cant., arrond. et à 15 kilom. de Verdun ; 367 hab. Eglise ornée de beaux vitraux gothiques. Restes des remparts d'une antique forteresse.

GÉNICULATION s. f. (jé-ni-ku-la-si-on — rad. *géniculé*). Courbure en forme de genou.

GÉNICULÉ, ÉE adj. (jé-ni-ku-lé — du lat. *geniculus*, petit genou). Hist. nat. Se dit de tous les organes fléchis sur eux-mêmes et formant un angle : *Tige* GÉNICULÉE. *Epéire* GÉNICULÉE.

— Anat. *Corps géniculé*, Renflement de l'extrémité postérieure de la couche optique, où le nerf optique a l'une de ses attaches.

GÉNICULIFLORE adj. (jé-ni-ku-li-flo-re — de *géniculé*, et du lat. *flos, floris*, fleur). Bot. Qui a des fleurs sessiles naissant dans l'angle des rameaux contigus.

GÉNIE s. m. (jé-ni — lat. *genius*, génie, démon favorable ; du radical *gen*, qui est aussi dans *gignere*, engendrer, qui répond à la racine sanscrite *gan*, engendrer, avec une foule de dérivés dans toutes les langues de la famille aryenne). Esprit, démon bon ou mauvais, qui, selon l'opinion des anciens, présidait à la destinée de chaque homme, et même de chaque être : *Un bon, un mauvais* GÉNIE. *Le* GÉNIE *de Rome. Le mauvais* GÉNIE *de Brutus lui apparut et lui annonça sa mort*